

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLESELVE
SEANCE ORDINAIRE DU JEUDI 10 JANVIER 2013

Etaient présents : MM. Yves BUTIN, Etienne SYRYN, Chrislain LELOIRE, Carlos BOLIVAR, Philippe DEFOSSE, Luc LEGRAND, Thomas DEFOSSE

Etaient absents : M. Régis HOUDARD a donné pouvoir à M. Yves BUTIN

Secrétaire de séance : Monsieur Carlos BOLIVAR

Après avoir pris connaissance du compte-rendu des délibérations de la séance du 18 février 2013, aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu est accepté à l'unanimité.

1) 2013-09 : Compte Administratif et Compte de Gestion 2012

Vu le budget primitif pour 2012,

Vu les comptes présentés par M. le Maire relatifs à l'exécution du budget ci-dessus désigné,

Après que M. le Maire ait quitté la salle du conseil,

Sous la présidence de M. Philippe DEFOSSE,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

→ **APPROUVE** le compte administratif 2012, voix pour, 0 voix contre, 0 abstention, qui se présente comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	RAR
Dépenses	156 863.49 €	26 074.33 €	36 010.96 €
Recettes	287 285.18 €	165 668.71 €	0 €
TOTAL EXERCICE	130 421.69 €	139 594.38 €	- 36 010.96 €
Résultats antérieurs		- 181 489.38 €	
TOTAL CUMULE	130 421.69 €	- 77 905.96 €	

→ **APPROUVE** le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2012. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

2) 2013-10 : Affectation du résultat 2012

Après avoir entendu les résultats de l'exercice 2012

Considérant les opérations régulières.

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2012

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2011	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2012	RESTES A REALISER 2012	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTION DE RESULTAT
INVEST	- 181 489.38 €		139 594.38 €	36 010.96 €	- 36 010.96 €	- 77 905.96 €
FONCT	94 251.95 €	94 251.95 €	130 421.69 €			130 421.69 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter ce résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2012	130 421.69 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	77 905.96 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	52 515.73 €
Total affecté au c/ 1068 :	77 905.96 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2012 Déficit à reporter (ligne 002)	

3) 2013-11 : Vote du Budget Primitif 2013

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** le budget primitif 2013 arrêté à la somme de :
 - **Section Fonctionnement** : → Dépenses : 284 090.00 €
→ Recettes : 284 090.00 €
 - **Section Investissement** : → Dépenses : 295 896.00 €
→ Recettes : 425 539.00 €

4) 2013-12 : Vote des taux d'imposition 2013

Monsieur le Maire rappelle les taux votés l'année précédente:

- Taxe d'habitation.....13.45%
- Taxes foncières bâties.....21.02%
- Taxes foncières non bâties.....60.06%

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de reconduire les taux d'imposition.

5) 2013-13 : Délibération subvention RCN FM

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée, suivent les signatures.

Yves BUTIN, Maire

Etienne SYRYN, 1^{er} Adjoint au Maire

Chrislain LELOIRE, 2^{ème} adjoint au Maire

Carlos BOLIVAR, Conseiller Municipal

Thomas DEFOSSE, Conseiller Municipal

Philippe DEFOSSE, Conseiller Municipal

Régis HOUDARD, Conseiller Municipal

Luc Legrand, Conseiller Municipal